



vous informer

Des TIQUES, à la maladie de LYME !

■ Réunion d'information

1^{er} octobre 2021 à 20 h 30

Salle des fêtes de St Germain de Bel Air - Gourdon

(entrée gratuite - ouverte à tous)



Intervention du Docteur Marc Delanoé

(Médecin Chef du service Santé-sécurité au travail MSA MPN)

Organisée par le Comité territorial MSA de Gourdon



mpn.msa.fr



Des TIQUES, à la maladie de LYME !

La maladie de Lyme est une maladie infectieuse transmise par une tique porteuse d'une bactérie : la *Borrelia Burgdorferi*.

La maladie de Lyme peut intéresser toute la France mais avec une prédominance dans l'Est (Alsace, Franche-Comté) et le Centre (Limousin).

Les gros mammifères, notamment les cervidés, sont des hôtes naturels pour les tiques et les transportent. D'autres animaux sauvages comme les rongeurs et les petits mammifères sont susceptibles d'être infectés. L'homme est un hôte accidentel, la tique s'accroche à lui quand il passe à proximité de feuillages sur lesquels elle s'est installée à la recherche d'un logeur pour sa reproduction.

L'exposition professionnelle concerne les salariés qui travaillent en forêt (bûcherons, sylviculteurs, gardes forestiers, entretiens des espaces verts), mais aussi de plus en plus les «promeneurs du dimanche» et les chasseurs.

Le fait d'être mordu par une tique n'implique pas automatiquement d'être infecté, il faut que cette tique soit porteuse, dans son tube digestif, de la bactérie.

Il n'y a pas lieu d'être inquiet si on est mordu par une tique, mais il est nécessaire d'être attentif et de reconnaître les signes d'une atteinte infectieuse éventuelle. En cas d'infection les antibiotiques sont efficaces.

La prévention, comme souvent, est le meilleur moyen pour éviter la morsure de la tique et l'infection éventuelle. Le tire-tique devrait être l'instrument privilégié de tout utilisateur de la forêt.